

Certificat de soudage

DVS ZERT-EN1090-2-SZ-2025.0059.002

conforme à la norme EN 1090-1, tableau B.1
pour le soudage de structures en acier selon la norme EN 1090-2

Fabricant	Saar Stahlbau GmbH Bismarckstraße 57-59 66333 Völklingen ALLEMAGNE		
Opérations de soudage	Saar Stahlbau GmbH, Werkstraße 1, 66763 Dillingen ALLEMAGNE		
Spécifications techniques	EN 1090-2:2018+A1:2024		
Classe d'exécution	EXC4 selon la norme EN 1090-2		
Procédé(s) de soudage (Référence à la norme EN ISO 4063)	111 - Soudage manuel à l'arc avec électrode enrobée (Suite voir au verso)		
Groupe de matières primaires	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2, 3.1 selon CEN ISO / TR 15608 et EN 1090-2, tableau 2 et 3 8.1 selon CEN ISO / TR 15608 et EN 1090-2, tableau 4		
Coordinateur en soudage responsable (Titre, prénom, nom, qualification, Date de naissance)	Andrea Pfeiderer, IWE	né le 05.11.1969	
Suppléant(s) (Titre, prénom, nom, qualification, Date de naissance)	Christopher Meiß, IWE Kevin Conrad, IWE	né le 26.10.1985 né le 28.07.1993	
Confirmation	Sur la base des règlements de la spécification technique ci-dessus, les exigences concernant le soudage sont remplis.		
Date de début de validité	15.08.2025		
Durée de validité	15.08.2028		
Remarques	cf. au verso		

Lieu/Date d'établissement Düsseldorf, 15.08.2025
Stiefel



Dipl.-Ing. Gurschke
Directeur de l'organisme de certification

Numéro du certificat: DVS ZERT-EN1090-2-SZ-2025.0059.002

Procédé(s) de soudage

(Référence à la norme EN ISO 4063)

- 114 - Soudage à l'arc avec fil fourré autoprotecteur
- 121 - Soudage à l'arc sous flux (en poudre) avec un seul fil
- 123 - Soudage à l'arc sous flux (en poudre) fils électrodes multiples
- 135 - Soudage MAG avec fil-électrode fusible
- 141 - Soudage TIG avec fil d'apport

Remarques:

Les exigences relatives aux essais de production soudés selon DIN EN 1090-2 doivent être respectées.
Pour les aciers inoxydables, la notice d'homologation DIBt Z-30.3-6 doit être respectée.

Dispositions générales

1. Le présent certificat est valable tant que les dispositions des spécifications techniques citées ci-dessus elles-mêmes ou les conditions de fabrication du/des site/s de production déterminants ne sont pas modifiées de façon essentielle.
2. Ce certificat ne peut être reproduit ou publié à des fins publicitaires ou autres que dans son intégralité. Le message de textes publicitaires ne doit pas être en contradiction avec le présent certificat.
3. Le service en charge des contrôles peut effectuer des contrôles payants à tout moment dans le/les site/s en cas de doutes concernant l'aptitude du/des site/s de production.
4. Ce certificat peut être retiré, complété ou modifié à tout moment avec effet immédiat sans indemnisation, si les conditions requises pour l'attribution du certificat ont changé, ou si les dispositions du présent certificat ne sont pas respectées.
5. Les modifications suivantes doivent être déclarées au service en charge du contrôle:
 - a) Nouveaux dispositions de production ou modifications des dispositions de production essentielles;
 - b) Changement du coordinateur responsable du soudage;
 - c) Introduction de nouveaux procédés de soudage, de nouveaux matériaux de base et procès-verbal de qualification d'un mode opératoire de soudage associé (QMOS);
 - d) Nouveaux équipements essentiels de production.

Dans les cas cités, le service en charge du contrôle mandatera un contrôle complémentaire.

6. Il convient de déposer une nouvelle demande au minimum deux mois avant l'arrivée à échéance de la durée de validité, si la qualification doit encore être attestée.

Distributeurs

1. Demandeur
2. A classer au dossier